

Les coulisses du Cirque américain

Autor(en): **J.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 25

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 21 juin 1884.

Sollicité par un de ses amis de Payerne, de faire une réclame en faveur du tir cantonal qui aura lieu prochainement dans cette localité, M. le professeur Besançon s'en est acquitté d'une manière fort amusante et spirituelle dans cette lettre en vieux français, adressée dernièrement au *Démocrate* :

A la joyeuse Abbaye des francs arquebusiers, sise en la bonne ville et cité de Payerne.

Beuveurs très illustres et amys très précieux, Avons receu, leu et logé en la gibecière de nostre entendement un escrit de vous envoyé, par lequel serions amiablement conviés, en vostre bonne ville et cité, à une jouste d'arquebuse, laquelle serait tirée es Nones d'Aoust de présente année. Item est dicté la jouste susdicte devoir estre entre lardée par banquetts, collations, branles et autes menus suffrages. Sur ce, ainsi qu'il convient à bons Pantagruélistes, avons projecté illec chevaucher en nombreuse compoignie, ains toutefois par avant vous ramentevoir un point péremptoire. Avons ouy et croyons bien fort, ce qu'a nous a esté dict par mainte personne idoine, assavoir y avoir en vostre bonne ville et cité grand planté pourceaux, lesquels prospèrent et multiplient en telle façon, qu'onc, en nul endroit, ne veit-on pareille abondance porcine. Item, par singularité de nature, les dicts pourceaux estre tous rousseaux. Or, venons, en le présent escrit, adjurer vous qu'en vos dicts banquetts et collations soient apprestés uniquement: andouilles, astériaux, boudins, boutargues, cervelas, saulcisses, jambons, pieds truphés, ou non, rot, et aultres harnais de gueule et grillades, expressément des dicts pourceaux. A iceux ferons fête, avec que adjunction de bon vin pinaud, moustard et vinaigre à foison.

Et festoyerons vos commères à tous envys et tous restes.

Encore ung point qui nous point. Redoubtons plus que poison harangueurs, ravasseurs, rimasseurs et aultres tels besoigneurs, lesquels par propos matagraboliques, ainsi que fait Discorde es nôces de Pélés, incitent les joyeux banqueteurs à mélancholie. D'iceulx, féaux amys, soyons par vous délivrés; vous en serons bien avoués et nostre chière sera grande et magnifique. *Nos faciemus bonum cherubim.*

Sur ce, Dieu vous garde de mal et Notre Dame de santé!

Ainsy fait et escrit, en la ville et cité de Hume-gousse es Jdes de May, l'an mille huit cent octante et quatre de la bienheureuse Nativité.

Les joyeux Pantagruélistes,
 Taille-Boudin.
 Rifle-Andouille.
 Boit-Salé, etc.

Pour copie conforme :

Y***

Les coulisses du Cirque américain.

Il est bien peu de personnes qui n'aient assisté au moins une fois en leur vie aux représentations d'un cirque. Ce spectacle, du reste, est plein d'attraits : l'intelligence des chevaux dressés en haute école et qui semblent suivre le rythme cadencé de la musique ; leur manteau toujours peu commun, relevé d'un harnais de luxe ; la grâce et l'adresse des écuyères, vêtues de velours et de soie, à la bouche toujours souriante ; la gaité désopilante de certains clowns, qui seraient capables de faire partir d'un suprême et dernier éclat de rire un condamné sur l'échafaud ; les valets galonnés d'or comme les portiers de nos grands hôtels ; tout cela a une apparence de faste, de luxe et de merveilleux qui exerce une indicible attraction sur les foules. Et tous, ravis, applaudiront toujours frénétiquement à ces exercices, les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, les enfants et les adultes.

Mais avez-vous jamais pensé à tourner cette brillante médaille pour en examiner le revers ?... J'invite vos lecteurs à venir avec moi voir de près ce monde en déshabillé ; je les prévien qu'ils en reviendront un peu désillusionnés. Je ne connais pas de plus attristant, de plus désolant spectacle que celui des coulisses d'un cirque ambulante ; mais puisqu'il est permis de parler de la traite des noirs, on peut bien le faire aussi pour la traite des blancs ; d'ailleurs, l'étude des misères humaines a toujours pour résultat de nous rendre plus indulgents pour les autres, c'est-à-dire moins cruels et moins sévères dans nos jugements.

La catégorie la plus nombreuse des employés du cirque est celle des gens chargés de panser et de harnacher les chevaux, de dresser les tentes et de les enlever au départ, etc. ; la plupart ont encore, pendant les représentations, à remplir l'emploi de clown, de valets en livrée ou d'écuyer de troisième ordre. Ils sont payés de 30 à 40 sous par jour, quel-

quefois moins, rarement davantage, à moins d'aptitudes spéciales ; et il faut avec cela qu'ils se nourrissent, se vêtent, se chaussent, se blanchissent, car la direction ne fournit absolument rien à ses employés que le costume.

Ils passent la nuit dans les écuries ou sous des tentes ; quand la nuit est belle, ils préférèrent se coucher sur le sol nu en contemplant le ciel étoilé. Les premiers sujets et les écuyères logent seuls dans les baraques roulantes.

Lundi soir, après une journée de travail et la seconde représentation terminée, on a procédé à l'enlèvement de toutes les tentes ; ce travail, qui semble compliqué, est très rapidement exécuté, tous ces hommes y étant faits ; à quatre heures, cet énorme attirail est sur les voitures et les chevaux attelés. Les hommes titubent de fatigue, de sommeil et de faim ; quelques-uns s'endorment sur les tabourets d'un café voisin, après avoir avalé une tasse de café au lait de trois sous et un petit pain ; enfin, lestée de ce solide déjeuner, toute la troupe se met en route pour Echallens. Hélas ! que de misères, rien que des loques ; plusieurs n'avaient pas de chemise et l'on apercevait par-ci par-là la chair nue à travers les trous de la manche de ce qui fut jadis un paletot. Je n'ai vu là qu'un seul homme convenablement mis ; c'est un Français qui, sans le sou à Genève, est entré dans la troupe, à raison de vingt sous par jour ; toute cette société le gênait visiblement et il attendait l'ouverture d'un café de la température, pour y dépenser 15 centimes qu'il avait encore dans sa poche ; il venait de recevoir en pleine figure, d'un clown américain, cinq ou six coups de poing, sous prétexte qu'il n'avait pas travaillé à la *démolition* ; la vérité, c'est que ce malheureux avait dû lui refuser, et pour cause, de lui offrir un verre de rhum.

Ah ! la vie de bohème et celle de bohémien ont quelque chose de poétique pour certaines natures insoumises ; c'est la vie libre, au grand air, menée quelquefois fièrement. Mais, pour les autres, c'est l'esclavage stupide, voulu, avilissant, sans plaisir d'aucune sorte en retour. C'est l'esclavage moderne dans toute sa honte et ses avanies.

En arrivant à Echallens, ces gens, éreintés, ont dû travailler jusqu'au soir, en préparant entre temps ces grillades impossibles et ces incroyables pot-au-feu au bout du timon des voitures ; c'était là une des grandes attractions pour les badauds de Lausanne.

Quant aux autres employés, ils sont payés à raison de trois, quatre et quelquefois cinq francs par jour, aucune écuyère jusqu'ici n'a pu atteindre ce beau chiffre.

Je ne parle pas, bien entendu, du personnel des grands cirques, qui font une saison ou une année entière à Paris, Bordeaux, Londres ou Berlin ; ces établissements ont des *étoiles* qu'ils paient par dizaine de mille francs et des chevaux de haute valeur, ce qui n'est pas le cas des cirques ambulants.

J. D.

Pourquoi doit-on, à table, rompre son pain et non le couper ? — Dans les temps les plus reculés, il existait chez divers peuples, et notamment chez les Hébreux, une superstition qui réprouvait l'emploi du fer dans une foule de circonstances. Le fer passait alors pour être consacré au mauvais principe. On donnait au fer, en Egypte, le nom d'*os de typhon*, — ce qui équivalait à *os du diable*, — parce que ce métal sert à *couper* et à *détruire*. Les prêtres de ce pays se seraient bien gardés d'employer un couteau pour couper le pain *azyme* et même le pain ordinaire : c'eût été commettre un sacrilège. Le peuple, en Egypte, avait aussi pour habitude, en toute circonstance, de rompre le pain. Les Juifs, chez lesquels on trouve plus d'une institution empruntée des Egyptiens, se conforment à cette coutume lorsqu'ils célèbrent la Pâque. Au commencement de ce repas, le chef de la maison prend un pain, le bénit, le rompt et le distribue aux convives. A la fin du même repas, on a soin d'enlever tous les couteaux, parce que la table est considérée comme un autel, dont le fer ne doit pas approcher. Chez les Arabes, à table, on ne doit pas se servir d'un couteau.

Tout porte donc à croire qu'il faut voir un souvenir de ces antiques observances dans l'usage où sont les gens de bonne compagnie, qui savent se conduire à table, *de rompre et de ne jamais couper leur pain*.

A malin, malin et demi.

On chasse beaucoup les singes au Tonkin, et voici comment on s'y prend pour avoir raison du malin quadrupède :

Dans le fond d'une bouteille en grès, on place des noisettes, des amandes ou des bananes, surtout si la saison est passée, parce qu'alors l'appât est plus désirable, étant plus rare. On attache la bouteille au tronc d'un arbre et l'on s'éloigne à une distance respectable. Or, il est rare que, durant cette opération, le singe, dont le naturel curieux est proverbial, ne vous ait pas observé du haut d'un cocotier ou dissimulé derrière la large feuille d'un bananier. A peine êtes-vous parti, qu'il descend et s'empresse de courir satisfaire sa curiosité. Il gambade autour de l'appareil, le tourne, le retourne, met l'œil au goulot, et passe par tous les degrés de la convoitise avant d'oser introduire le bras à l'intérieur pour se saisir des friandises qui y sont contenues. Son manège ne tarde pas à attirer d'autres singes, qui se pâment comme lui, se posent sur leur derrière et semblent se consulter.

Enfin, l'un d'eux, plus audacieux, resserrant le pouce contre les autres doigts pour faire sa main plus petite, enfonce bravement le bras dans le goulot et saisit à poignée les fruits tant désirés. Ceux qui disent que le singe est malin n'ont probablement jamais assisté à cette chasse étrange et pourtant si vraie.

Evidemment, sa main que, vide, il a eu de la peine à fourrer dans le col étroit de la bouteille, il ne peut la retirer pleine de noisettes et fermée. Il tire à lui et fait, pour se dégager, des efforts inouïs,